② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : CONSULTANTS ET MANAGEMENTS ASSOCIES — Néant ☐*

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 — Exercice N clos le 31/12/2023

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214
		Services *		217		218 1 052 644
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226 5 333
	Autres produits					230 8 682
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232 1 066 659
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises) *					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : 9 420 – immobilier :)					242 454 427
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 659)					244 7 591
	Rémunérations du personnel *					250 410 068
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252 111 593
	Dotations aux amortissements *					254 28 960
	dont amortissement du fonds de commerces					255
	Dotations aux provisions					256 7 435
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262 236
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)					264 1 020 309
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270 46 350
Produits financiers (III)		280 302 077	Charges financières (V)			294 1 339
Produits exceptionnels (IV)						290 309 000
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300 35 407
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306 30 886
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310 589 795

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 589 795 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	31 145
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	93 008
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TE (44. *octies* A)	987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981	JEI (44. *sexies* A)	989			
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44. *quindecies*)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991					
	ZFANG 44. *quaterdecies*	345	Investissements et souscriptions outre mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993			
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	259		350 572 367
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G	649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 — Déficit col. 2	352	141 581	354	
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 — Déficit col. 2	370	141 581	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2024

CONSULTANTS & MANAGEMENTS ASSOCIÉS - C.M.A
Société à responsabilité limitée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : 9, rue d'Arcole à MARSEILLE (13006)
Immatriculée sous le numéro 414 897 249
Auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 589 795 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....589 795 euros

A la réserve légale .....29 490 euros

Le solde .....560 305 euros

A titre de dividendes.....160 000 euros
Soit 283,69 euros par part

Le solde.....400 305 euros
En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à 811 319 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 160 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les dividendes seront versés à la discrétion de la gérance, soit par versement en numéraire, soit par inscription au crédit des comptes courants associés, à compter du 1er septembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
160 000 euros, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
160 000 euros, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
160 000 euros, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro Edité le 17/06/2024

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 3 051 225,71 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 589 794,63 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d¸établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat°	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres	*86 158*	*2 599*		*88 757*	
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers	*5 577*			*5 577*	
Matériel de transport	*11 288*			*11 288*	
Autres immobilisations corporelles	*167 609*	*13 125*		*180 734*	
Immobilisations financières	*2 073 829*	*361 010*	*35 407*	*2 399 432*	
TOTAL	*2 344 462*	*376 734*	*35 407*	*2 685 789*	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat° Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles	*84 266*	*2 080*		*86 346*
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagem. divers	*4 182*	*777*		*4 959*
Matériel de transport	*6 039*	*2 258*		*8 297*
Autres immobilisations corporelles	*135 469*	*23 845*		*159 314*
TOTAL	*229 956*	*28 960*		*258 916*

5 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Autres provisions règlementées				
Provisions				
Sur immobilisations Sur stocks et en-cours Sur clients et comptes rattachés Autres dépréciations	*7 285*	*7 435*	*7 285*	*7 435*
TOTAL	*7 285*	*7 435*	*7 285*	*7 435*

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*378 452*
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*378 452*

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*310*
Dettes fiscales et sociales	*46 062*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*46 372*

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*85 055*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*85 055*	

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*1 600 000*	*1 600 000*	*1 600 000*	*1 600 000*	*1 300 020*
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*1 052 644*	*986 895*	*839 904*	*715 688*	*659 257*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*649 790*	*452 940*	*369 087*	*358 717*	*204 046*
c) Impôt sur les bénéfices	*30 886*	*37 649*	*59 305*	*56 537*	*33 426*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*618 904*	*415 291*	*309 782*	*302 180*	*170 620*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*589 795*	*378 751*	*273 208*	*281 507*	*158 059*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	*410 068*	*253 918*	*191 404*	*113 239*	*183 964*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*111 593*	*100 787*	*67 065*	*51 193*	*50 080*

Observations complémentaires

CONSULTANTS & MANAGEMENTS ASSOCIÉS - C.M.A
Société à responsabilité limitée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : 9, rue d'Arcole à MARSEILLE (13006)
Immatriculée sous le numéro 414 897 249
Auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE

EXTRAIT DU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise CONSULTANTS ET MANAGEMENTS ASSOCIES — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 9 RUE D'ARCOLE 13006 MARSEILLE

SIRET 4 1 4 8 9 7 2 4 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

Exercice N clos le 31/12/2023

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014 88 757	016 86 346	2 411
	Immobilisations corporelles *		028 197 600	030 172 570	25 030
	Immobilisations financières * (1)		040 2 399 432	042	2 399 432
	Total I (5)		044 2 685 789	048 258 916	2 426 873
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068 500 521	070 7 435	493 086
		Autres * (3)	072 14 566	074	14 566
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 31 645	086	31 645
	Charges constatées d'avance *		092 85 055	094	85 055
	Total II		096 631 788	098 7 435	624 353
	Total général (I + II)		110 3 317 577	112 266 351	3 051 226

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 600 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	101 673
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	411 789
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	589 795
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	2 703 256
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	92 963
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	84 706
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 87 247)	172	157 080
	Comptes courants d'associés	173	13 221
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	347 970
	Total général (I + II + III)	180	3 051 226

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	85 410
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	376 734
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	309 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2024